PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES dans le Nord de Madagascar (AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387
Référence de publication : AFAFI-Nord/UCGP/TRVX/2022-004

PROCES VERBAL DE VISITE DE SITE

Objet : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE 07 PERIMETRES IRRIGUES DANS LES COMMUNES D'AMPASINA MANINGORY ET AMPASIMBE MANANTSATRANA - DISTRICT DE FENOARIVO ANTSINANANA- ET COMMUNES DE SOANIERANA IVONGO ET MANOMPANA – DISTRICT DE SOANIERANA IVONGO - REGION ANALANJIROFO

L'an deux mil-vingt-trois, et le lundi vingt mars à partir de 9 heures, s'est déroulée à Soanierana Ivongo, la visite de site relative à l'appel d'offres cité en objet – **Lot 2 pour la réhabilitation du périmètre de Manankatafana.**

Etaient présents :

AFAFI Nord et AT :

- RANDIMBIMAHEFA Jean Maurin – Régisseur suppléant ;
- THIOMBIANO Kader Patrice – AT URGP Analanjirofo

DRAE Analanjirofo :

- ANDRIAMADY Hary Ny Aina - SGRGR / DRAE
- RAKOTOMALALA Heriniaina Patrick – SRGR / DRAE

Maître d'œuvre délégué, BRL Madagascar :

- RABOARA Narivony – Chef de mission
- RATSIMBA Tojonirina – Ingénieur Hydraulicien

Les Entreprises ayant participé à la visite des lieux :

- SOMEEIM - Antananarivo
- ECER – Toamasina
- Groupe TAHINA Sarl – Antananarivo
- ERRA – Fianarantsoa
- TSIMIRY – Ampasimbe Manantsatrana
- HAIKA construction – Antananarivo
- VALA Btp - Antananarivo

La visite du site a été précédée d'un souhait de bienvenue aux représentants du projet et des Entreprises ayant répondues présents au programme de visite, souhait prononcé par le Président des Tagalamana de Manankatafana.

Il a été expliqué aux bénéficiaires et aux autorités locales les étapes déjà entamés jusqu'à cette date : l'étude d'APS, APD / Evaluation environnementale, DAO (travaux + clauses environnementales).

A l'entame de ces propos, une présentation générale des participants et tenue de la fiche de présence sous la conduite du bureau d'étude BRL Madagascar a eu lieu.

Actuellement, la visite des lieux a pour but de montrer aux entreprises ayant répondu à la publication de l'avis d'appel d'offre des travaux les lieux, les sites des travaux à faires, ... La visite des lieux étant obligatoire – on attend donc l'offre des Entreprises ici présentes, suivi du jugement des offres, passation des marchés des travaux, recrutement, élaboration du contrat des travaux. Si appel d'offre infructueux, ou si les entreprises ne répondent pas les travaux n'auront pas lieu.

Une fois sur le terrain : un résumé synoptique de l'aménagement et les composantes du projet a été fait par BRL Madagascar, les difficultés à surmonter, la situation des gîtes pour matériaux meubles et matériaux rocheux.

Dans son intervention, il a rappelé les exigences et attentes de l'Etat, du projet AFAFI Nord et des bénéficiaires (issues de a consultation publique effectuée à Manankatafana) notamment :

- en termes de qualité des prestations et des travaux (apparence des bétons finis, ...) ;
- la capacité financière des soumissionnaires pour faire avancer les travaux ;
- les mesures et niveau de HSSE attendue et particulièrement à prendre en compte dans l'approche technique :
    - L'environnement de travail des salariés ;
    - L'environnement social avec les riverains ;
    - L'environnement des travaux (Maîtrise des impacts environnementaux des produits et services et respect des réglementations) ;
    - Dimensionnement financier adéquat des PU des travaux ;
    - le ou les bases vies réglementées, nécessité de mettre en place une base vie clôturée éloignée des villages, accès réglementé ;
    - Port de badge avec photo et gilet pour identification ;
    - Limité les déplacements des personnes hors base vie en dehors des heures de travails : existence de couvre-feu (périodes des travaux coïncidant avec la campagne Vanille/lutte contre les VBG) ;
    - Interdiction d'extraire les matériaux rocheux dans les cours d'eau et sur les versants pentus et/ou jugés instables ;
    - Gîtes agréées par l'autorité de contrôle - notamment les gîtes déjà ouverts et exploités ;
    - La provenance des matériaux en bois traçable et vérifiable : approvisionnement des matériaux en bois chez achat chez un vendeur agréé ;
    - Interdiction de coupe et d'exploitation de bois des environ du chantier surtout des versants, zones protégées et mangroves ;
    - Interdiction d'extraction de matériaux rocheux dans les cours d'eau ;
    - Libéralisation des emprises des travaux à faire, également les libéralisations ou occupation temporaire des terrains pour la mise en place de piste d'accès ou voie piétonne de desserte.

A l'issue de cette présentation, les soumissionnaires ont été invités à présenter leurs éventuelles préoccupations sur le dossier. Les questions formulées ainsi que les réponses apportées par l'équipe du projet sont retracées dans le tableau ci-après :

Entité	Question	Réponses	Remarques ou Observations
Ese ECER	Exemple de Mme Stella qui a posé de problème pendant la phase d'étude pour la libéralisation des emprises des travaux	Parole prise par les Bénéficiaires en confirmant qu'il n'y pas de problème, résolution déjà lors de la consultation publique ; D'autre part pour eux : une seule personne n'a pas la légitimité de s'opposer à ce projet tant attendu.	BRL : de telle problème peut arriver tôt ou tard dans la mise en œuvre ; raison pour laquelle toutes les mesures sont prises et que la mise en place de du responsable HSE et Socio orga doit être effective et d'une façon permanente.
Ese HAIKA	Situation des pistes rendues en mauvaise état par les usagers de la route et notamment les camions transportant les litchis pendant la saison	Bénéficiaires : Dans les habitudes de la population de Tsirarafana et de ses environs, il y a des périodes de réparation de la piste Manankatafana – Tsirarafana avant la saison des litchis en octobre – novembre ; BRL : La période des litchis tombe dans la saison dèche et étiage, les camions ne posent pas de problème. Ce sont plutôt les 4 x 4 collecteurs de paddy au mois de mai / juin / juillet qui poseront problème, ces derniers étant insouciant de l'état des pistes partout dans la région. A l'entreprise de prendre la mesure de maintien de la circulabilité pendant la durée du chantier, et de remettre en état à la fin de chantier avant le repli	La zone de Tsirarafana est effectivement une zone à forte concentration de litchis. Se rapprocher de l'association ou structure prenant en charge la gestion et entretien de la piste.
BRL	Quels sont les jours « fady » et us et coutume à respecter	Bénéficiaires et propriétaire du terrain à proximité du barrage : • pas de jours « fady », on peut travailler 7 jours / 7. • Rhum et miel pour l'us et coutume	BRL : voir les clauses environnementales et sociales du DAO
SOMEEIM	Est-ce qu'il est forcé de recruter les autochtones et population locales	BRL : • le recrutement des autochtones et population locale reste une prioritaire ; • les Entreprises sont libres de mettre ses propres règles et aux intéressés de suivre les règlements intérieurs et disciplines de l'entreprise du moment que c'est dans la légalité ;	BRL : lire attentivement les clauses environnementales et sociales sur l'environnement de travail et des salariés.
Ese HAIKA	En ce qui concerne la nécessité de coupure d'eau ; Est de qu'on a besoin du génie rural.	BRL : • Il s'agit d'un nouvel aménagement, le sujet n'est pas très sensible que sur un point isolé et facile à résoudre ; • Le Génie Rural, à part ses fonctions régaliennes est maître d'œuvre du projet. Il reste toujours maître des décisions avec concertation avec les bénéficiaires	• Prévoir un planning de coupure d'eau dans la mise • Lire les clauses générales et clauses particulière du DAO ; • Toutes les mesures à prendre sont à prévoir dans l'offre technique et à dimensionner dans les prix unitaires des offres financières

Entité	Question	Réponses	Remarques ou Observations
Vice-président Fokontany Manankatafana	Transmission des souhaits de la population locale : Recruter les personnes impactées dans l'équipe de l'Entreprise	BRL : • Priorisation de la population locale déjà expliquée, en plus donc recrutement des personnes impactées en première priorité ; • Rappel que l'entreprise reste décideur du profil, conditions de recrutement avec leur règlement intérieur	SRGR : • le SMIG est à respecter par l'Entreprise ; • Faire attention dans les sous détails des prix proposés

Le site du barrage et le canal principal avec les ouvrages importants (en difficultés techniques) ont été visités. La visite s'est achevée aux environs de 11h30 mn sur une note de satisfaction partagée.

Le certificat de visite des lieux et la liste de présence y afférente a été établie à la fin de la visite en 2 originaux : le premier donné aux entreprises et le deuxième en possession de BRL Madagascar pour les besoins de l'assistance à la passation du marché des travaux.

Pour BRL Madagascar

Pour AFAFI Nord

Programme AFAFI Nord
URGP
ANALANJIROFO
Financement Union Européenne
Le Régisseur Suppléant
RANDIMBIMAHEFA Jean Maurice

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
dans le Nord de Madagascar
(AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387

Référence de publication : AFAFI–Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 1 (Lot 2)

Objet : Visite des lieux pour l'exécution du Lot n°2 : **MPI Manankatafana – CR Soanierana Ivongo**

Date : 20 mars 2023

N°	Nom et prénoms	Entreprise / Entité / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
1	RANDRIAMALALA Falitiana Rojo	SOMEEIN	TANA	0348782307	
2	Lesabotzy Boniface	ECER	Tamasina	0389330816	
3	RANDRIANAIVOARIJAONA Julien	Groupe TAGWA-Sarl	Antananarivo	03498.362 35	
4	ANDRIANASOLO Rychiel Fredin	ERRA	FIANARATSOA	0341550035	
5	MAHATODY Baptiste	TSIMIRY	tsimirybtp@gmail.com	Amparsimbe.M. 0342082320	
6	NALISON Andrianoharivony	HAIKA	Tenà	haikaconstruction	

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
dans le Nord de Madagascar
(AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387
Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 2 (Lot 2)

N°	Nom et prénoms	Entreprise / Entité / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
7	RATSARA Pacquérel Rogatien	VALA BTP	TANA Ambanidia	034 03 288 47	[signature]
8	RAGOARA Narivony	BRL Madagascar	Antananarivo	raboara@gmail.com	[signature]
9	ANDRIAMADT Hang Ng Aina	SRGR/DRAE	F/EST		[signature]
10	RANDIMBIMAHEFA Jean Maurin	Désisseur Suppléant AFAFI Nord	Fenerive. Est	rseafafinordarofo@gmail.com	[signature]
11	RAKOTOMALALA Heriniaina Patrick	SRGR / DRAE	Fenerive - Est	-	[signature]
12	TODY Modeste	Président Tangalamena	Manankatafana		[signature]
13	SAHIDY Marcelin	Tangalamena (Tompoiny fany Burrage)	Manankatafana	033 40 952 50	[signature]
14	BENOIT Paul	Mpambily	Manankatafana	034 14 794 97	[signature]

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
dans le Nord de Madagascar
(AFAFI-Nord)

FINANCEMENT : 11EME FED – CONVENTION DE FINANCEMENT MG/FED/039-387
Référence de publication : AFAFI-Nord/ UCGP/ TRVX /2022 – 004

FICHE DE PRESENCE – Page 3 (Lot 2)

N°	Nom et prénoms	Entreprise / Entité / N° tél.	Adresse	Mail	Signature
15	MARC Laheso	Mpamboly	Manankatafana	034 04 466 21	[signature]
16	MARO Bonaparte	vice président FKT	Manankatafana	034 73 479 04	[signature]
17	THIOMBIANO Kader Patrice	ATURGP ANLI AFAFI-N	Fénérive Est	03423 669 46	[signature]
18	RATSIMBA Togonirina	BRL	Antananarivo	0349787526	[signature]
19					
20					
21					
22					